



Comité Technique d'Etablissement du **Cerema** / 17 décembre 2015

## Déclaration FO intitulée " Ce n'est pas la taille qui compte ! "

M. le Directeur général,

Pour commencer, Force Ouvrière n'a toujours pas reçu ni de réponses, ni de tableaux, ni de considération sur les sujets suivants :

- le help-up indemnitaire vis-à-vis des agents,
- la faible qualité et le peu de dialogue social à tous les niveaux du Cerema,
- l'absence chronique d'informations sur de nombreux sujets,
- la situation actuelle des instances fantômes, notamment le CST.

Ensuite, l'heure est venue pour FO de confirmer/rappeler sa position sur les différents sujets d'actualités pour notre service le Cerema :

- **Immobilier :**

Pour FO, aucune fermeture de site n'est à l'ordre du jour, et par la force des choses aucun accompagnement n'est à prévoir. En effet, aucun document sérieux ne nous a été communiqué sur ce sujet crucial. La logique réductrice ramenée à la taille des sites, les contraintes budgétaires de loyer par exemple, ou encore l'envoi des rapports Berteaud 1 et 2 (l'un avec les fautes et l'autre sans), ne sont acceptables pour bâtir une quelconque stratégie à long terme. Ces documents sont d'autant plus irrecevables qu'aucune alternative aux scénarii catastrophiques proposés n'est envisagée.

Parmi les principes qui ont présidés à la création du Cerema figurent notamment ceux de l'ancrage territorial et du lien privilégié avec les collectivités. Les projets proposés sont contraires à ces lignes directrices. En outre, aucun projet d'aménagement digne de ce nom ne doit faire l'impasse sur une étude d'impact complète : économique, environnementale et surtout sociale (liens locaux, compétences, rentrée d'argent frais, etc.), à l'échelle des sites impactés, mais aussi à l'échelle de l'établissement. Toute mutualisation des bâtiments et des sites est à étudier localement, il est inacceptable que le Cerema soit égoïste et cherche uniquement l'intérêt financier à court terme.

De surcroît, les rentrées d'argent sur le foncier des différentes implantations n'iront pas dans les caisses du Cerema. Les représentants du Ministère, déjà menteurs, se décrètent aujourd'hui agents immobiliers de bas étage. Aucune analyse sérieuse ne peut justifier la destruction des partenariats locaux, l'image d'abandon des territoires et la fin des recettes en provenance de tiers qu'entraînera ce projet, s'il devait être appliqué. A cela s'ajoute le risque d'inégalité de traitement des agents du Cerema.

Votre stratégie immobilière a surpris tout le monde par son ampleur. Il est d'autant plus choquant que le Cerema traverse une période d'extrême fragilité. Cette stratégie doit s'appeler par son nom, c'est-à-dire un plan social, au diapason des baisses importantes de budget et d'effectifs imposées par la tutelle. Qui met la pression sur ce sujet, là où d'autres problèmes ne sont pas résolus ?

Quand comprendrez-vous que votre dialogue social et vos productions " stratégiques " deshumanisés sont d'une violence inouïe pour les agents, nient leurs qualités professionnelles et surtout leurs implications quotidiennes pour la bonne marche de l'établissement ?

**- Résistance : message aux personnels du Cerema**

FO appelle les agents à résister à toutes les pressions actuelles et par tous les moyens nécessaires. Vous devez garder en tête que les agents du Cerema seront les seuls à pouvoir préserver leurs métiers, leurs sites et leurs conditions de travail. FO sollicite votre soutien au travers des AG, HMI, manifestations diverses et variées pour contrer ce rouleau compresseur, qui a pour unique carburant la rigueur.

*Un site épargné aujourd'hui le sera-t-il demain ?*

Car il ne s'agit que d'une première vague avant la prochaine, n'ayez aucun doute là-dessus ! FO sera aux côtés de tous ceux et celles qui souhaiteront organiser la résistance. FO apporte déjà son soutien aux collègues de la Dter Med et de la Dter Est, qui ont engagé les premières actions. D'autres suivront jusqu'à ce que la raison revienne dans notre ministère et notre direction.

Toutefois, M. Le Directeur général, si vous êtes disposé à changer et à établir un véritable dialogue de fond (au risque de vous confronter à des changements radicaux) en toute transparence avec des réponses précises aux inquiétudes légitimes des agents, Force Ouvrière prendra part au débat. Cette demande a déjà été formulée dans un courrier du 04 décembre 2015 à votre intention, courrier auquel FO attend toujours une réaction de votre part.

• **Restructuration de service :**

Actuellement, plusieurs restructurations internes de services sont en cours. Il est regrettable que les contraintes de ces réorganisations ne respectent pas les différentes étapes réglementaires nécessaires à leur mise en oeuvre (cas flagrant dans plusieurs Dter/Dtec), selon les règles que vous avez vous même reprises lors d'un précédent CTE :

- 1) Passage en CHSCT-SS avec comparaison des organisations actuelle et future. Cela ne suffit pas car une analyse sur l'impact social doit être réalisée, jusqu'à la présentation des nouvelles fiches de poste de chacun des agents impactés.
- 2) Passage en CT-SS **pour AVIS** avec les mêmes éléments complétés par les remarques du CHSCTSS.
- 3) Passage en CTE avec les remarques des étapes 1) et 2) si l'ampleur de la réorganisation le justifie.

Ca, ça s'appelle du dialogue social et tous vos directeurs doivent l'intégrer !!!

• **Réglement Intérieur Cadre (RIC) :**

Sur ce point aussi, aucun document sérieux ne nous a été communiqué. La version V0 est rétrograde par rapport à l'existant. La Direction avait pourtant l'opportunité de proposer dès le départ un document ambitieux à la hauteur de l'investissement des agents et à même de répondre au besoin d'attractivité en phase avec des conditions de travail toujours plus exigeantes. Concernant les revendications FO, seuls les syndiqué(e)s peuvent avoir accès à nos positions, qui ont été transmises à la Direction. FO estime qu'en cette période difficile, l'engagement de tous est une priorité.

Enfin, certaines mesures ne coûtent rien au Cerema mais pourraient apporter non seulement de la reconnaissance aux agents mais aussi des facilités pour les déplacements et pour notre organisation. De toute façon, le travail sera fait alors quel est le véritable problème ?

Une conception rétrograde du travail, des préjugés sur vos agents ?

• **Boycott des instances (et non absence) :**

FO n'a pas à se justifier des modes de contestations concernant notamment la participation aux instances. FO dénonce la faiblesse du dialogue social comme une triste réalité. Certaines

réunions ne servent à rien dans la mesure où la Direction ne permet pas la prise en compte de l'avis des OS. Ce ne sont pas les compte-rendus avec de " jolies " couleurs qui changeront cet état de fait. Preuve en est la prochaine réunion de « négociation » sur le RIC un vendredi 18 décembre à Paris, celui du début des vacances scolaires ; réunion un vendredi qui contraint les parents de cette instance (administration comme syndicats) à rater la fête scolaire et à " profiter " de la surcharge dans les transports. Non, si peu de dialogue et tant de contraintes ne sont plus envisageables, FO n'enverra pas de représentant à cette réunion. Le règlement intérieur peut bien attendre janvier 2016 !

Force Ouvrière vous rappelle 2 définitions essentielles pour la bonne tenue de toutes les instances :

- Le dialogue social inclut toutes les formes de négociation entre les représentants du personnel et les membres de la direction d'une structure. L'objectif principal du dialogue social en tant que tel est d'encourager la formation d'un consensus ;
- La négociation est la recherche d'un accord, fondée sur des intérêts matériels ou des enjeux quantifiables entre deux ou plusieurs interlocuteurs, dans une limite de temps. Cette recherche d'accord implique au préalable la confrontation d'intérêts incompatibles sur divers points que chaque interlocuteur va tenter de rendre compatibles par le biais de concessions mutuelles.

La multitude de groupes de travail ressemble avec le temps à une multitude de perte d'énergies : l'impression est grandissante sur le fait que ces groupes de travail servent de communication et d'alibi ; les agents ont beau donner leurs avis et leurs convictions tout en voulant être constructifs, de toute façon, rien ne sera pris en compte, et dans le meilleur des cas la prise en compte est partielle. La coupe est pleine ! Peut-être commencez vous à ressentir , M. Le Directeur général, ce ras-le-bol général, y compris au sein de la hiérarchie de l'établissement, sur la façon de fonctionner pour " co-construire " le Cerema. Une pseudo-démocratie participative où le CODIR a déjà tout décidé.

- **Communication et paillettes :**

FO rappelle qu'elle a depuis longtemps alerté la Direction sur les menaces qui mettent en cause la survie de l'établissement (déjà en refusant de signer le 1<sup>er</sup> protocole et au moment du projet stratégique). N'en déplaise aux organisations syndicales réformistes ou aux partisans de la gestion en bon père de famille, il semblerait qu'un an après une stratégie de survie du Cerema soit malheureusement d'actualité (voir le constat quasi-unanime du dernier conseil d'administration). A l'heure où le Gouvernement se glorifie de l'accord obtenu à l'issue de la COP21, la position des représentants de l'Etat vis-à-vis du Cerema est inadmissible. Il n'y a plus aucune vision cohérente de la part de notre ministère et de ses services, la perte de sens est TOTALE. Les représentants du Ministère sont rentrés dans une logique d'abandon des politiques publiques au bénéfice d'une carrière de bons gestionnaires, comprenez " liquidateurs " .

Force Ouvrière doit-il vous rappeler le contenu alarmant d'un article paru dans la gazette des communes du 11 décembre 2015, alors même que vous avez évoqué la notion de survie du Cerema, l'article allant plus loin se demandant : « *qui veut la mort du Cerema ?* ».

- **Fin d'année :**

Heureusement, rien n'est jamais perdu. FO n'entend pas rentrer dans une forme de résignation qui laisserait la porte ouverte à une destruction non seulement de nos métiers mais également de notre statut. Nous résisterons par tous les moyens que nous jugerons utiles.

Enfin pour FO, l'investissement professionnel et/ou syndical est une bonne chose mais la fin de l'année est également l'occasion de faire une pause pour tout le monde. Prenez donc le temps de prendre des congés. Un ETP ne se repose pas, un agent, lui, ne doit pas laisser ses congés à son administration, et certainement pas laisser sa santé.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !!!

**JE-NOUS-TOUS FO!**